



Le président de la République, le Premier ministre ainsi que les membres du gouvernement ont signé jeudi une déclaration du gouvernement sur les politiques publiques inclusives en faveur des personnes vivant avec un handicap, a constaté Haïti Press Network.

Ce document a été présenté lors d'un forum organisé par le bureau du secrétaire d'Etat à l'intégration des personnes Handicapées (BSEIPH).

Cette déclaration stipule que le gouvernement s'engage à l'intégration des personnes handicapées tout en privilégiant le développement pour que chacun ait la possibilité de produire et de créer.

La déclaration réaffirme "l'engagement de l'Etat à défendre le principe de l'inclusion sociale de tous les groupes vulnérables et à développer le respect de la primauté à l'accès aux services à tous les Haïtiens et à toutes les Haïtiennes principalement ceux et celles se trouvant en situation de handicap".

Le secrétaire d'Etat à l'intégration des personnes handicapées, M. Gérald Oriol Jr, a expliqué que cette déclaration a été signée dans le but d'intégrer les personnes handicapées dans toutes les décisions du gouvernement.

Il a fait remarquer que cette déclaration venait en complément à la loi sur l'intégration publiée le 21 mai dernier.

De son côté, le président Martelly, a souligné l'importance de l'intégration des personnes handicapées, reconnaissant que bon nombre d'handicapés dans la société ont excellé par qu'ils ont bénéficié d'un encadrement.

Écrit par DJ/HPN

Jeudi, 04 Octobre 2012 16:43

Le président veut que l'administration publique prenne les décisions nécessaires afin de favoriser la construction de bâtiments accessibles et adaptés aux personnes vivant avec un handicap. Il a promis de veiller à ce que les bureaux de l'Etat commencent dès cette année fiscale à recruter sur compétence des personnes handicapées.

deruisseaujim@gmail.com